

Procès-verbal de la séance du conseil d'administration du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières tenue le **mardi 21 avril 2026 à 19 h 30** à la salle Richelieu ABC du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières, situé au 210, rue Notre-Dame, Saint-Jean-sur-Richelieu.

- PRÉSENCES :** Marc-André Gauthier, président du CA
Véronique Beaulac
Danielle Beaumont
Mohammed Bouhrir
Mathieu Jeanneau
Valérie Matte
Anne-Marie Noël
Marie-Claude St-Onge
Pascal Vaillancourt
Yannick Cloutier
– administrateurs·trices
- PERMANENCE :** Mario Champagne – directeur général par intérim
Manon Ouellet – secrétaire générale
Louise Berleur – directrice générale adjointe
Sophie Latreille – directrice générale adjointe
Sylvie Ménard – directrice générale adjointe
- INVITÉS :** Alain Camaraire – directeur du Service de l'organisation scolaire et du transport scolaire
Nickolas Emery – directeur des services éducatifs en formation professionnelle
Marie-Hélène Fournier – directrice des services éducatifs en formation générale aux adultes
Alexandra Langlois – directrice du Service des communications
Katleen Loiselle – directrice du Service des ressources humaines
Julien Seguin – directeur du Service des technologies de l'information
Taïga Waelput-Lavallée, directrice du Service des ressources éducatives aux jeunes
André-Paul Bouchard, coordonnateur à la valorisation de la donnée
Sabrina Di Pisa - avocate
- ABSENCE :** Marie Josée Gagnon, vice-présidente du CA
Jennifer Floymon
Guy Lajoie

1. Présences et ouverture de la séance

L'avis de convocation, l'ordre du jour et les documents ayant été envoyés à tous les membres en respect de la *Loi sur l'instruction publique* et du *Règlement concernant les règles de fonctionnement du conseil d'administration*; la majorité des membres étant présents, la séance est déclarée valablement constituée. Il est 19 h 34.

Marc-André Gauthier, président, souhaite la bienvenue aux membres du CA.

2. Ordre du jour

[Résolution 2026-04-21-CA-01](#)

Il est proposé par Anne-Marie Noël :

D'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Procès-verbal – séance régulière du CA du 3 février 2026 – Adoption et suivi (document)

[Résolution 2026-04-21-CA-02](#)

Chaque membre du conseil d'administration ayant reçu copie du procès-verbal de la séance régulière du CA du 3 février 2026 au moins six heures avant le début de la présente séance;

Il est proposé par Mohammed Bouhrir :

Que la secrétaire générale soit dispensée de la lecture du procès-verbal du conseil d'administration de la séance régulière du CA du 3 février 2026 et d'adopter ledit procès-verbal tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Procès-verbal de la séance extraordinaire du 31 mars 2026 – Adoption et suivi (document)

[Résolution 2026-04-21-CA-03](#)

Chaque membre du conseil d'administration ayant reçu copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du CA du 31 mars 2026 au moins six heures avant le début de la présente séance;

Il est proposé par Danielle Beaumont :

Que la secrétaire générale soit dispensée de la lecture du procès-verbal du conseil d'administration de la séance extraordinaire du CA du 31 mars 2026 et d'adopter ledit procès-verbal tel que déposé.



5. Correspondance

5.1. Démission d'Alexandre Marion (administrateur).

Monsieur Mario Champagne, directeur général par intérim, informe les membres du CA de la démission de monsieur Alexandre Marion, à titre d'administrateur, membre représentant de la communauté, en date du 10 février 2026.

6. Période de questions du public

Aucune question n'est posée.

7. Parole aux élèves

Aucune question n'est posée.

6.1 Vitrites sur les écoles et les centres : Bourses du CA – Écoles Marguerite-Bourgeois et Dr-Alexis-Bouthillier

Dans le cadre des Bourses du conseil d'administration offertes à des élèves persévérants identifiés par les directions d'établissement, monsieur Marc-André Gauthier remet une bourse aux élèves suivants :

- Kassandra Boulerice de l'école Marguerite-Bourgeois
- Maxime Thériault de l'école Docteur-Alexis-Bouthillier

8. Mot de la présidence

Monsieur Marc-André Gauthier, président du conseil d'administration, mentionne l'importance des Bourses du conseil d'administration qui seront remises ce soir en reconnaissance de la persévérance de certains élèves et souhaite souligner la semaine du personnel de soutien administratif qui a un rôle essentiel dans les écoles.

9. Mot du directeur général par intérim et reddition de comptes en vertu du *Règlement de délégation de certaines fonctions et certains pouvoirs* (document).

Monsieur Mario Champagne, directeur général par intérim, souligne également la semaine du personnel de soutien administratif.

Monsieur Champagne dépose un document consolidant les décisions prises par la direction générale, dans le cadre du *Règlement de délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs*, depuis la dernière séance du conseil d'administration. Il



précise que les administrateurs ont eu l'occasion de lui adresser leurs questions à l'égard de celles-ci et s'en sont déclarés satisfaits.

8.1. **État d'avancement de l'atteinte des cibles du PEVR**

Mesdames Taïga Waelput-Lavallée et Katleen Loïselle ainsi que monsieur André-Paul Bouchard présentent un résumé du bilan de mi-année du *Plan d'engagement vers la réussite 2023-2027* (PEVR) et effectuent une mise à jour de ses indicateurs.

10. **Points de décision**

10.1. **Calendrier des rencontres du CA 2026-2027 - Adoption**

[Résolution 2026-04-21-CA-04](#)

Considérant que l'article 2.4.1 du *Règlement concernant les règles de fonctionnement du conseil d'administration* prévoit que le conseil d'administration détermine par résolution les dates de ses séances ordinaires;

Considérant la proposition présentée aux membres du CA lors du comité plénier tenu le 21 avril 2026;

Il est proposé par Véronique Beaulac :

Que les séances ordinaires du conseil d'administration pour l'année scolaire 2026-2027 se tiennent les mardis 25 août, 20 octobre et 8 décembre 2026 ainsi que les 2 février, 20 avril, 18 mai et 22 juin 2027.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.2. **Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2026-2027 à 2028-2029, Liste des écoles, des centres et autres immeubles 2026-2027 et Liste et contenu des actes d'établissement 2026-2027 - Adoption**

[Résolution 2026-04-21-CA-05](#)

Considérant que, conformément à l'article 211 de la *Loi sur l'instruction publique*, chaque année, le centre de services scolaire établit un plan triennal de répartition et de destination de ses immeubles;

Considérant les consultations ayant été menées auprès des municipalités et MRC se situant entièrement ou partiellement sur le territoire du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières en lien avec le *Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2026-2029*;

Considérant les consultations également menées auprès du comité de parents du Centre de services scolaire en ce qui a trait au *Plan triennal de répartition et de destination de ses immeubles*, à la liste de ses écoles et aux actes d'établissement à délivrer pour l'année scolaire 2026-2027, et ce, tel que prévu à l'article 193 de la *Loi sur l'instruction publique*;



Il est proposé par Mathieu Jeanneau :

Que soient adoptés :

- ✓ Le plan triennal de répartition et de destination des immeubles du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières pour les années 2026-2027 à 2028-2029 ;
- ✓ La liste des écoles et des centres pour l'année 2026-2027;
- ✓ Les actes d'établissement des écoles et des centres pour l'année 2026-2027.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.3. Planification des besoins d'espace 2027-2037 - Adoption

[Résolution 2026-04-21-CA-06](#)

Considérant l'article 272.6 de la *Loi sur l'instruction publique* qui prévoit que le Centre de services scolaire adopte annuellement la planification de ses besoins d'espace;

Considérant que l'article 249 du *Règlement de délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs* du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières établit que le conseil d'administration adopte la planification des besoins d'espace;

Considérant l'adoption du projet de planification des besoins d'espace 2027-2037 par le CA du 3 février 2026 (résolution 2026-02-03-CA-10) et les consultations menées auprès des municipalités locales et des municipalités régionales de comté;

Considérant qu'aucun ajustement n'a été apporté à la planification des besoins d'espace 2027-2037 à la suite de la consultation ainsi que des avis reçus des municipalités locales et des municipalités régionales de comté;

Considérant que les municipalités locales ont 45 jours pour transmettre une résolution au CSSDHR à l'effet d'approuver ou de refuser la planification de besoins d'espace;

Il est proposé par Marie-Claude St-Onge :

Que le conseil d'administration adopte la planification des besoins d'espace 2027-2037 telle que présentée et autorise Mme Louise Berleur, directrice générale adjointe, à transmettre la planification des besoins d'espace aux municipalités locales et aux municipalités régionales de comté du CSSDHR.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.4. Projet de *Politique d'admission et d'inscription à la formation générale des adultes* – Adoption aux fins de consultation

[Résolution 2026-04-21-CA-07](#)



Considérant que le Centre de services scolaire des Hautes-Rivières doit établir un processus d'admission et d'inscription pour les personnes qui désirent s'inscrire à la formation générale des adultes;

Considérant le projet de *Politique d'admission et d'inscription en formation générale des adultes* déposé et présenté par monsieur Nickolas Emery;

Considérant que ce projet de politique s'inscrit dans le cadre du processus de révision des écrits de gestion de notre centre de services scolaire proposé par le Comité de gouvernance et d'éthique;

Considérant que ce projet de politique a été présenté aux membres du comité PEVR du conseil d'administration, lesquels recommandent au conseil d'administration de procéder à son adoption afin d'effectuer aux consultations requises auprès des instances concernées;

Il est proposé par Danielle Beaumont :

D'adopter le projet de *Politique d'admission et d'inscription à la formation générale des adultes* tel que déposé et de mandater monsieur Nickolas Emery pour procéder aux consultations requises auprès des instances concernées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.5. Projet de *Politique d'admission et d'inscription à la formation professionnelle* – Adoption aux fins de consultation

[Résolution 2026-04-21-CA-08](#)

Considérant que le Centre de services scolaire des Hautes-Rivières doit établir un processus d'admission et d'inscription pour les personnes qui désirent s'inscrire à la formation professionnelle;

Considérant le projet de *Politique d'admission et d'inscription en formation professionnelle* déposé et présenté par madame Louise Berleur;

Considérant que ce projet de politique s'inscrit dans le cadre du processus de révision des écrits de gestion de notre centre de services scolaire proposé par le Comité de gouvernance et d'éthique;

Considérant que ce projet de politique a été présenté aux membres du comité PEVR du conseil d'administration, lesquels recommandent au conseil d'administration de procéder à son adoption afin d'effectuer aux consultations requises auprès des instances concernées;

Il est proposé par Mohammed Bouhrir :

D'adopter le projet de *Politique d'admission et d'inscription à la formation professionnelle* tel que déposé et de mandater madame Louise Berleur pour procéder aux consultations requises auprès des instances concernées

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



10.6. Nomination du responsable de l'application des règles contractuelles (RARC).

[Résolution 2026-04-21-CA-09](#)

Considérant que l'article 21.0.1 de la *Loi sur les contrats des organismes publics* prévoit que le dirigeant d'un organisme public doit désigner un responsable de l'application des règles contractuelles;

Considérant que monsieur Mario Champagne agissait à ce titre pour le CSSDHR depuis plusieurs années;

Considérant la nomination de monsieur Mario Champagne à titre de directeur général par intérim;

Considérant que l'article 223 du *Règlement de délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs* prévoit que la nomination du RARC est sous la responsabilité du conseil d'administration;

Il est proposé par Pascal Vaillancourt :

Que madame Louise Berleur, directrice générale adjointe, soit nommée à titre de responsable de l'application des règles contractuelles pour le Centre de services scolaire des Hautes-Rivières.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.7. Adhésion au regroupement d'achats (CAG) – Micro-ordinateurs, portables, moniteurs, tablettes - Adoption.

[Résolution 2026-04-21-CA-10](#)

Considérant que l'entente avec le Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG) pour l'acquisition des postes informatiques et moniteurs neufs se termine le 28 septembre 2026;

Considérant que le CAG publie un appel d'offres pour les micro-ordinateurs, portables, moniteurs, tablettes et qu'il reçoit les soumissions pour le regroupement au nom des organisations participantes;

Considérant que les contrats résultant de cet appel d'offres permettront l'acquisition de micro-ordinateurs, portables, moniteurs, tablettes ainsi que d'autres accessoires nécessaires au fonctionnement de l'ensemble de nos établissements;

Considérant que la durée de ce mandat est de 24 mois et qu'il pourra être renouvelé pour trois périodes additionnelles de 12 mois après évaluation;

Considérant que le CSSDHR estime à 4 000 000 \$ la dépense nécessaire afin de combler l'ensemble de ses besoins pour les 5 prochaines années;

Considérant que la *Loi sur les contrats des organismes publics* oblige les organismes publics à signifier leur intérêt à faire partie d'une négociation en confiant un mandat au regroupement;



Considérant que ce mandat est soumis à un arrêté ministériel du Conseil du trésor;

Il est proposé par Anne-Marie Noël :

- ✓ D'autoriser la participation du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières au regroupement d'achats pour les micro-ordinateurs, portables, moniteurs, tablettes;
- ✓ De mandater le CAG afin de le représenter et d'agir en son nom dans le cadre de l'appel d'offres du regroupement d'achats pour les micro-ordinateurs, portables, moniteurs, tablettes;
- ✓ D'autoriser la direction générale à signer pour et au nom du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières le ou les mandats d'adhésion;
- ✓ D'autoriser la direction du Service des technologies de l'information à signer et à autoriser les requêtes qui en découleront dans le respect des enveloppes budgétaires prévues pour chacune des années.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11. Rapports des comités

10.1. Rapport du comité de vérification

Aucun comité ne s'est tenu depuis la dernière séance du CA.

10.2. Rapport du comité de gouvernance et d'éthique

Le rapport de la rencontre qui s'est tenue le 10 février dernier sera présenté à la prochaine séance du CA.

10.3. Rapport du comité des ressources humaines

Le rapport de la rencontre qui s'est tenue le 17 février dernier sera présenté à la prochaine séance du CA.

10.4. Rapport du comité consultatif du transport

Monsieur Marc-André Gauthier, président, fait état des sujets traités lors de la rencontre du comité de vérification qui a eu lieu le 19 mars 2026.

Les discussions et les travaux ont porté sur la semaine de la sécurité dans le transport scolaire, les modifications sur les règles de régie interne des comités statutaires du conseil d'administration, les bris de service et mesures de mitigation, la communication des informations aux parents 2026-2027 ainsi que sur les journées de tempête.



10.5. Rapport du comité PEVR du CA

Le rapport de la rencontre qui s'est tenue le 7 avril dernier sera présenté à la prochaine séance du CA.

11. Affaires diverses

Aucun point n'est ajouté.

12. Levée de la séance

[Résolution 2026-04-21-CA-11](#)

Il est proposé par Mohammed Bouhrir :

Que la séance soit levée à 20 h 19.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13. Évaluation de la rencontre

Président du CA

Secrétaire générale